

VIVRE À

MELLE

ÉTÉ 2023

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #122

PARTICIPER,
S'IMPLIQUER,
UN TERREAU
DE VITALITÉ !



31 mars 2023

Mise en lumières des Halles Baltard



18 mars 2023

Accueil de 12 élèves de la Mollo belge



24, 25 mars 2023

Fête de l'eau, Conférences



2 avril 2023

Carnaval de Melle



8 mai 2023

Commémoration du 8 mai 1945



24 mars 2023

Pot de départ à la retraite de Franck Jouineau, garde-champêtre, sur le marché de Melle



26, 27, 28 mai 2023

Fête de l'arbre, Concert du groupe Ô Bec



8 avril 2023

Collectif Melle Aliment-Terre, repiquage des semis



4, 5, 6 mai 2023

L'aventure du Vivant, les métiers grandeur Nature avec les élèves en 1^{re} année de BTS



3 juin 2023

Visite des jardins urbains comestibles avec Fabien Briaud, du pôle patrimoine végétal du CTM



- 2 | **RÉTROSPECTIVE** en images
- 3 | **L'ÉDITO** du maire
- 4 | **MELLE à 35e***
SERVICE MUNICIPAUX
 Franck Jouineau
VIE QUOTIDIENNE
 Une si longue attente
ACTION SOCIALE
 Solidarités
FINANCES
 Budget municipal
JUMELAGES & AMITIÉS
SPORT & CULTURE
 Forum des associations
 Tour cycliste 79
- 8 | **LA VILLE** et vous
ENVIRONNEMENT
 Jardins comestibles
VIE CITOYENNE
 Rencontres Elus/habitants
 Assemblées citoyennes
 Tous s'en mêlent
TOURISME & PATRIMOINE
 La résistance et le maquis mellois
CULTURE
 Un nouvel été culturel
- 17 | **MAIS ENCORE ?**
INFOS COMMUNAUTAIRES
- 18 | **AGENDA** et **INFOS PRATIQUES**
- 19 | Tribune des élus
- 20 | LA P'TITE histoire

MIEUX GOUVERNER, C'EST ÉVOLUER !

La liste Cinq Comm'Une a choisi de placer son mandat sous le signe de la citoyenneté. Rencontres élus-habitants, Assemblées citoyennes, Tous s'en Mêlent, Observatoire de l'Action Municipale, Commissions ouvertes, association des citoyens et citoyennes aux études menées (Étude globale de Revitalisation, Éco-Quartier Culturel et Créatif de Ménoc) ont permis depuis trois ans d'impliquer largement celles et ceux qui le souhaitent aux décisions prises et à la définition des projets d'avenir de la commune. La majorité a travaillé avec la coopérative Fréquence Commune afin d'interroger sa gouvernance et de la faire évoluer pour être encore mieux à l'écoute.

Nous mettrons donc en place en septembre prochain une nouvelle gouvernance s'appuyant davantage sur des groupes de travail thématiques que sur des commissions aux contours parfois trop larges. Cela permettra à celles et ceux qui le souhaitent de s'impliquer dans des projets plus concrets.

Plusieurs groupes sont d'ores et déjà définis : Plan Local D'Urbanisme Intercommunal, Art Contemporain (Biennale, commandes publiques et résidences), Camping et Station Verte, Centre de Santé, Ferme de la Génellerie, Quartier Ménoc, Déplacements et mobilités... La liste sera complète d'ici la fin du mois de juin, chacune et chacun pourra alors, tout au long de l'été, faire acte de candidature pour que les groupes de travail commencent à piloter la mise en œuvre des projets à partir de septembre prochain.

Ce choix est un choix de lucidité et d'honnêteté. Notre mandat a été amputé de plusieurs mois par la crise du COVID et nous avons choisi de mettre en œuvre des études permises et financées par notre statut de Petite Ville de Demain. À la rentrée de septembre vous trouverez dans vos boîtes à lettres le Vivre à Melle d'automne mais aussi un Vivre à Melle Hors Série présentant le fruit de ces études et projetant notre commune pour les 15 années à venir.

Se projeter vers l'avenir, c'est l'affaire de toutes et tous y compris de l'opposition municipale. Cette dernière a choisi ces derniers mois de s'exprimer dans la presse sollicitant plus de considération de la part du maire. Je n'ai pas souhaité répondre par les mêmes voies, la considération ne s'obtenant pas simplement parce qu'on la réclame mais bien par l'investissement dans son mandat, la présence dans les instances et la tenue de ses engagements, les élues d'opposition investies le savent.

Gageons que cette nouvelle gouvernance soit saisie le plus largement possible, notre commune le mérite.

Sylvain GRIFFAULT,

Maire de Melle



VIVRE À MELLE #122

Directeur de publication :
Sylvain Griffault

Ont participé à la rédaction :

Clivier Chaigneau, Sandrine Chargé,
Béatrice Courtin, Liliane Coutineau,
Hélène Dallaud, Bertrand Devineau,
Caroline Flament, Sylvie Gadat,
Sylvain Griffault, Pierre Jozelon,
Sarah Klingler, Christophe Labrousse,
Sébastien Mathieu, Nadine
Perrigaud-Gallas, Sylvain Puteaux,
Anne Texier, Géraldine Texier,
Jérôme Texier.

Conception graphique et maquette :
Marie Chemier Georget.

Crédits photographiques :
Didier Darrigrand, Ville de Melle.

Crédit illustrations : Freepik

Dépôt légal : à parution

Impression : Prim'Atlantic,
Imprimerie Bouchet
79400 Saint-Maixent-l'École

Distribution : Ville de Melle

Contact : Service Développement
local et Éducation populaire
Mairie de Melle - Tél. 05 49 27 24 56
Courriel : Inès Rougeaux
lrougeaux@ville-melle.fr



Ce journal est imprimé
sur papier offset,
par un imprimeur
labellisé Imprim'vert et
certifié PEFC™.

notre garde champêtre prend sa retraite !

**SERVICES MUNICIPAUX**

FRANCK JOUINEAU, AU SERVICE DES MELLOIS PENDANT 40 ANS !

Le 1^{er} juillet sera le jour 1 de la retraite de Franck Jouineau, au service des Mellois sans discontinuer depuis le 6 juin 1983 : il y a donc précisément 40 ans.

Franck a débuté en tant que garde champêtre temporaire en remplacement de Raymond Marqueau pendant ses congés, avant son départ en retraite. Il a ensuite été nommé fonctionnaire stagiaire puis titularisé le 1^{er} août 1983.

Il termine sa carrière comme Garde champêtre chef principal.

Franck a fait partie du paysage mellois dans le sens où ses missions sont parfois visibles : que ce soit à l'occasion des marchés, des fêtes foraines, des cérémonies patriotiques, de l'activité estivale du camping, des élections, ou de toutes les manifestations qui nécessitent de réguler la circulation, les Mellois et les visiteurs ont rencontré son sens du

service au public et sa gentillesse.

D'autres missions sont cependant moins visibles du grand public, et parfois moins faciles à réaliser : participer au règlement de différends entre voisins, poser des scellés sur des cercueils, faire respecter les arrêtés du Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police (sécurité - salubrité - ordre public)...



Désormais, après avoir mené une carrière avec une très grande disponibilité, Marianne, son épouse, leurs cinq enfants, Julie, Denis, Isabelle, Clément et Pierre et leurs petits-enfants vont pouvoir profiter pleinement de sa présence. Sylvain Griffault, Maire, l'ensemble du conseil municipal et ses collègues lui souhaitent une retraite joyeuse, en bonne santé et en bonne compagnie. ■

VIE QUOTIDIENNE

UNE SI LONGUE ATTENTE !

LA MUNICIPALITÉ À LA RENCONTRE DES AÎNÉS

Cette année 2023 a été placée sous le signe des retrouvailles !



Depuis le temps que nous les attendions, les traditionnels repas des aînés ont pu à nouveau se tenir au sein de la commune nouvelle de Melle, l'équipe municipale ayant eu le plaisir d'inviter les habitants âgés de 72 ans et plus à se retrouver autour d'un bon repas. 275 d'entre eux ont répondu présents, permettant de pouvoir retisser des liens qui s'étaient distendus pendant la pandémie. ■



ACTION SOCIALE

LA MISE EN ŒUVRE DES SOLIDARITÉS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS), dirigé par un conseil d'administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations, est l'institution de l'Action Sociale par excellence. Il anime une action générale de prévention, et constitue l'outil principal de la municipalité pour la mise en œuvre des solidarités directement orientées vers les publics fragiles ou défavorisés.

LES BESOINS SOCIAUX

Depuis l'Automne 2021, le CCAS de Melle travaille à la réalisation de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) sur le territoire de la Commune, qui permettra de développer et d'adapter la politique sociale communale au plus près des besoins de ses habitants. Les conclusions et propositions sont actuellement en cours d'élaboration pour la mise en place d'un plan d'actions dans les prochains mois.

LE RÔLE DOUBLE DU CCAS

Le CCAS accompagne l'attribution des aides sociales légales : il informe et guide les habitants en situation de fragilité et instruit les demandes d'aides, participant ainsi à la lutte contre le non-recours aux aides sociales.



Il est à l'initiative d'actions sociales locales en apportant des aides financières et un soutien pour les démarches à effectuer auprès d'organismes sociaux. Partenaire du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, il assure l'accom-

pagnement social et professionnel des bénéficiaires du RSA. Il a en charge la gestion de logements dont trois sont destinés à l'hébergement d'insertion, et un destiné à l'accueil d'urgence en collaboration avec le 115. Enfin, il accueille, héberge et accompagne les demandeurs d'asile (HUDA).

« ALERTE PLAN CANICULE »

Le dispositif de veille et d'alerte en cas de forte chaleur est mis en place du 1^{er} juin au 15 septembre avec l'aide de bénévoles, en faveur des personnes vulnérables de la commune et qui se sont signalées. Ce dispositif compte par conséquent sur la solidarité et l'attention de chacun, pour renforcer cette veille de proximité. En période de canicule, prenons des nouvelles de nos proches, voisins, amis !



POLITIQUE D'ACCUEIL DES MIGRANTS

Une délégation de la ville de Melle représentée par deux élues, un agent du CCAS en charge de l'HUDA et une représentante du monde associatif en lien avec l'accueil des réfugiés s'est rendue aux Rencontres Politiques de l'Accueil à Strasbourg les 15 et 16 juin 2023.

Cette rencontre Européenne est l'occasion pour notre commune de partager et renforcer notre politique d'accueil inconditionnel des migrants « Melle ville accueillante », de faire réseau et de témoigner de la solidarité du milieu rural. Pour rappel, la ville de Melle est, depuis 2020, adhérente de l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) ■

FINANCES

LE BUDGET MUNICIPAL 2023

Comme chaque année, nous relatons dans le journal municipal le compte de résultat de l'année passée et le budget prévisionnel de l'année en cours.

Depuis le 1^{er} janvier 2023, nous avons changé de nomenclature comptable en passant de la M14 à la M57. Cela ne parle probablement qu'aux initiés mais en résumé cela signifie que certains comptes ont été modifiés et que la lecture comparative entre 2022 et 2023 n'est pas facilitée. Nos investissements importants pourront aussi être mieux répartis sur plusieurs exercices.

Mais le budget général de la commune est toujours bien constitué d'un budget de fonctionnement et d'un budget d'investissement auxquels s'ajoutent deux budgets annexes (Lotissements et Énergies renouvelables) qui ne sont pas détaillés ici.

QUATRE ANNÉES DE COMMUNE NOUVELLE...



La commune nouvelle de Melle, créée le 1^{er} janvier 2019, a désormais quatre années d'existence qui n'ont pas été qu'un long fleuve tranquille. Après un temps d'adaptation

et d'organisation de notre nouveau mode de fonctionnement, le renouvellement du Conseil municipal et l'apparition de la crise sanitaire, l'année 2021 fut la première année pleine de fonctionnement de la nouvelle équipe municipale, marquée par un mouvement important de personnel (départs à la retraite, mutations, créations de postes) et sur un fond permanent d'épidémie. L'année 2022 a vu une réelle augmentation des réalisations municipales dans un contexte de ressources humaines non encore stabilisé, dû au manque d'attractivité de la Fonction publique territoriale, à Melle comme au niveau national et qui se fait durement ressentir.

Quatre exercices comptables pleins permettent d'entrevoir des évolutions financières, les analyses et conclusions définitives restant fragiles. Malgré cela, la commune a désormais une meilleure connaissance des moyens humains et financiers pour mettre en œuvre son projet.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT RECETTES	Réalisé en 2022	Prévu en 2023
Atténuation de charges	178 153 €	87 600 €
<i>C'est ce qui nous est remboursé quand un personnel est en arrêt de travail par exemple.</i>		
Produits des services (ce que nous avons vendu)	206 105 €	164 100 €
<i>Il s'agit de l'occupation du domaine public, des concessions de cimetières, de l'usage de nos équipements sportifs et culturels ou de la vente de matériels ou prestations.</i>		
Les impôts et les taxes	3 861 689 €	3 985 213 €
<i>Parmi ces recettes, on trouve les impôts locaux comme les taxes foncières. On trouve aussi les attributions de compensation, c'est-à-dire ce que la Communauté de Communes nous reverse de la fiscalité économique perçue sur notre commune.</i>		
Dotations et participations	2 503 086 €	2 279 993 €
<i>On retrouve ici toutes les recettes provenant d'autres collectivités : L'État pour la dotation générale de fonctionnement ou le remboursement des exonérations qu'il accorde ou de la TVA, mais aussi le département ou la région.</i>		
Autres produits de gestion courante	435 484 €	426 300 €
<i>Ici, il s'agit principalement des loyers, des immeubles, bureaux, commerces et locaux loués par la commune.</i>		
Produits financiers et exceptionnels	119 529 €	4 539 €
<i>On trouve ici le produit des ventes, qui ne peuvent pas être anticipées, d'où la prudence en recettes, ainsi que les produits financiers dont la commune n'est pas une adepte.</i>		
TOTAL DES RECETTES	7 303 448 €	6 927 145 €

DÉPENSES

Charges à caractère général	2 808 690 €	2 921 310 €
<i>Tous les achats de combustibles, d'alimentation, de fournitures et de petits équipements, l'eau et l'énergie mais aussi les fournitures administratives ou les ouvrages de la médiathèque.</i>		
	869 414 €	1 294 300 €
<i>Tout ce que nous faisons effectuer par des prestataires et entreprises en entretien et en maintenance, mais aussi les locations et nos assurances. Et surtout pour moitié ce sont les dépenses liées à l'entretien de la voirie.</i>		
	1 448 148 €	1 185 500 €
<i>Ce que nous nommons les autres services extérieurs, nos dépenses de fêtes et de cérémonies, de transport et de communication, d'affranchissement et de télécommunication.</i>		
	427 312 €	372 560 €
<i>Les impôts et taxes payés par la commune.</i>		
Les frais de personnel et les frais assimilés	2 795 794 €	3 014 800 €
<i>Les salaires et les cotisations sociales de l'ensemble des personnels municipaux.</i>		
Atténuation de produits	332 €	500 €
Autres charges de gestion courante	414 405 €	562 101 €
<i>On retrouve ici les indemnités des élus, leurs frais de formation ainsi que l'ensemble des subventions versées par la commune au CCAS et aux associations principalement.</i>		
Charges financières	74 241 €	70 900 €
<i>Nous empruntons et à ce titre nous payons chaque année les intérêts liés à nos emprunts.</i>		
Charges spécifiques	252 826 €	2 500 €
TOTAL DES DÉPENSES	6 346 291 €	6 572 211 €



BUDGET DE FONCTIONNEMENT, L'ÉNERGIE IMPRÉVISIBLE !

Le budget de fonctionnement représente les dépenses et les recettes nécessaires au bon fonctionnement de la commune au quotidien. **Le fait marquant de ce budget 2023 c'est l'évolution potentielle conséquente des dépenses d'énergie, nous avons choisi d'être prudents et nous avons doublé les dépenses prévisionnelles (343 000 € en 2022 pour 740 000 € provisionnés en 2023).** Cela a pour effet mécanique de réduire notre capacité d'autofinancement prévisionnelle, un sujet à suivre avec la plus grande assiduité tant les évolutions sont imprévisibles.

L'évolution des dépenses de personnels a quant à elle deux causes. Comme dit précédemment, nous avons mis en place l'organigramme cible permettant une adaptation de l'encadrement et des équipes à notre commune nouvelle, c'est notre responsabilité. L'évolution de l'indice est une des autres causes dont nous ne sommes pas responsables même s'il est légitime de revaloriser des salaires qui ne l'ont pas été depuis très longtemps.

Enfin, la communauté de communes a restitué la compétence SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) aux communes, pour Melle c'est une dépense nouvelle de 150 000 €, compensée cette année par la communauté de communes sous forme d'attribution de compensation mais dont l'évolution probable du coût ne le sera plus dans les années futures.

DES INVESTISSEMENTS PERMANENTS ET STRUCTURANTS

Nous avons choisi à partir de cette année de structurer nos dépenses d'investissement en différentes stratégies permettant une lisibilité pluriannuelle du projet municipal.

La Stratégie de Vitalité intègre les dépenses liées à l'amélioration du cadre de vie des habitants et le développement de la commune. Ce sont les moyens qui permettront dans les années à venir de mettre en œuvre les études qui trouvent leur conclusion cette année.

La Stratégie d'accueil permet de cadencer nos investissements pour tous les accueils, touristique (camping, station verte, ...), économique (Quartier Ménoc, MAM de Saint Martin et stratégie locative tertiaire), associatif (salle Saint Jo Sport, ancien bar de Paizay-le-Tort...).

La Stratégie énergétique : 2023 et 2024 nous permettront de finaliser la rénovation de nos installations électriques et le passage en led de l'ensemble de nos éclairages publics. Nous réfléchissons également à nos futurs moyens de production d'énergie afin d'adapter une éventuelle production à nos consommations (production photovoltaïque, bois énergie...)

Enfin les Moyens Généraux, ce sont les dépenses pour maintenir en état et renouveler les bâtiments, véhicules et matériels nécessaires à l'ensemble des services municipaux. C'est aussi les travaux de voirie et de sécurisation des voies, la protection incendie. Soit une moyenne annuelle d'environ 1,5 M€ consacrés à ces investissements de maintien.

BUDGET D'INVESTISSEMENT DÉPENSES	Reste à réalisé en 2022	Nouvelles propositions 2023	Prévu en 2023
Opérations non affectées	1 161 €	462 102	463 264
<i>Il s'agit là des dépenses qui ne sont pas spécifiquement affectées à un projet en particulier mais qui intègrent l'investissement en général principalement l'annuité de remboursement des emprunts.</i>			
Opérations affectées	2 118 300 €	3 554 600 €	5 672 900 €
Stratégie de vitalité	662 300 €	727 200 €	1 389 500 €
Stratégie d'accueil	893 700 €	1 889 300 €	2 783 000 €
Stratégie énergétique	148 400 €	351 000 €	499 400 €
Moyens généraux	413 900 €	607 100 €	1 021 000 €
TOTAL GÉNÉRAL	3 219 461 €	4 016 702 €	6 136 164 €

RECETTES

Opérations non affectées	80 000 €	5 618 347 €	5 708 347 €
<i>Comme pour les dépenses, il s'agit là des recettes non spécifiquement affectées à un projet en particulier mais qui viennent financer l'investissement en général (dotation aux amortissements, emprunt d'équilibre, remboursement de TVA, taxe d'aménagement, prélèvement sur les excédents de fonctionnement...)</i>			
Opérations affectées	457 887 €	774 500 €	1 232 387 €
Stratégie de vitalité	155 000 €	37 000 €	192 000 €
Stratégie d'accueil	225 000 €	596 400 €	225 000 €
Stratégie énergétique	77 887 €	41 100 €	118 987 €
Moyens généraux	0 €	100 000 €	100 000 €
TOTAL GÉNÉRAL	537 887 €	6 492 847 €	6 940 734 €
Excédent prévisionnel			804 570 €

LE PROJET 2023 DANS LE PROJET DE MANDAT

Chaque budget s'appuie sur un DOB (Débat d'Orientation Budgétaire) mené en conseil municipal. Cette année a été placée par le conseil municipal sous le signe de **la Gouvernance, l'Accueil et l'Hospitalité, l'Énergie et les énergies**. Ce DOB est publié sur le site internet de la ville de Melle.

Nous souhaitons pérenniser notre CAF (Capacité d'autofinancement) à hauteur de 800 000 €, elle devrait être plus faible cette année pour les raisons expliquées plus haut. Ce chiffre de 800 000 € peut et doit donc continuer d'être notre cible à moyen terme. La bonne santé financière de la commune nous a permis cette année d'autofinancer nos projets sans pour autant réduire nos excédents cumulés en dessous de 2 millions d'euros. Nous visons en fin de mandat, un indice d'endettement entre 4 et 4,5 années.

Comme nous nous y sommes engagés, nos taux d'imposition n'ont pas changé. Le taux moyen pondéré demeure à 14,92% pour la Taxe foncière sur le bâti et 30,52% sur le foncier non bâti. Souhaitons que les instabilités diverses ne nous contraignent pas dans les années à venir. ■



Les jeunes belges de Melle heureux de faire découvrir leurs produits locaux sur notre marché !

JUMELAGES & AMITIÉS

DES NOUVELLES DU COMITÉ DE JUMELAGE



JUMELAGE AVEC MELLE EN BELGIQUE

Accueil de jeunes belges à Melle en France

2013-2023 : 10 ans déjà que les lycéens belges sont accueillis dans des administrations melloises. Cette année, 12 familles ont reçu du 12 mars au 2 avril un ou une stagiaire belge de terminale grâce au programme ERASMUS qui donne l'occasion à des élèves d'effectuer un stage de deux semaines dans une organisation française. L'accueil dans une famille fait partie intégrante de l'expérience interculturelle et facilite l'intégration de l'élève dans le pays et sa culture.

Le vendredi matin, les jeunes ont tenu un stand sous les Halles pour proposer leurs produits locaux et étaient très fiers du succès de leur vente. Merci aux familles, aux administrations et entreprises, ainsi qu'aux tuteurs sans qui ces stages ERASMUS ne pourraient avoir lieu.

stage à Melle en Belgique. En septembre 2022, 4 élèves du lycée Horticole de Sainte-Pezenne à Niort ont pu découvrir des entreprises horticoles belges. Ils sont revenus enchantés ! Marie-Françoise Don et Françoise Servant du comité de jumelage ont été invitées à Sainte-Pezenne pour la restitution de leur séjour. D'autres projets sont en réflexion au sein du lycée pour poursuivre l'expérience.



Accueil des lycéens agricoles à Melle en Belgique

Depuis quelques années, le Comité de Jumelage a facilité la mise en relation entre le Proviseur du LEGTA (Lycée d'enseignement général et technologique agricole), les enseignants et nos amis Belges, ce qui a permis à des élèves du lycée agricole de partir en

Voyage d'études à Melle en Belgique

Une classe du LEGTA a effectué son voyage d'études à Melle en Belgique avec au programme la visite du centre ILVO (Institut flamand de recherche pour l'agriculture, la pêche et l'alimentation), du lycée horticole, de la Brasserie Huyghe... et une réception officielle à la mairie par le Maire et ses adjoints. Bravo pour ces nouveaux échanges entre nos deux communes jumelles !
À venir : **les Fêtes Melloises en juillet** à Melle en Belgique.



JUMELAGE AVEC MELLÉ EN FRANCE

Les 16 et 17 avril, une délégation municipale était invitée à Mellé en Ile-et-Vilaine par les élus Mèlléens pour développer des relations amicales débutées en 2022 entre nos deux communes, après la venue du Maire, Olivier Poste et son épouse.



MELLÉ, 649 habitants, est une commune très dynamique, particulièrement belle, très fleurie, dans un magnifique environnement de bocage. La délégation a parcouru le circuit « Pierres et Nature », fait le tour des équipements municipaux, rencontré les élus, le personnel municipal... Au programme se sont ajoutées la visite de Fougère, ville proche, siège de la Communauté de communes ainsi que la visite d'une chèvrerie bio. Le groupe, très bien accueilli, est reparti avec la promesse de nouveaux contacts et échanges.

AMITIÉS - LES AMIS DE LÉO LES SAINT-LÉGER DE FRANCE ET D'AILLEURS

C'est la commune nouvelle de Melle qui avait accueilli le précédent Grand Rassemblement des Saint-Léger de France et d'Ailleurs en 2019, Saint-Léger-sous-Cholet a accueilli celui de cette année les 27 et 28 mai dernier, où 28 adhérents de l'association se sont rendus pour un moment très festif avec visites, repas conviviaux, baptême de la rose des Saint-Léger, jeux et stands. Nos fromages de chèvre, tourteaux fromagers, broyés du Poitou ont été très appréciés ! Un week-end placé autour des valeurs qui nous sont chères : l'amitié, la solidarité, le partage, les échanges culturels et sportifs...



Le prochain Rassemblement se déroulera le week-end de Pentecôte 2025 à Saint-Léger-le-Petit dans le Cher. N'hésitez pas à rejoindre l'association des Amis de Léo à Saint-Léger-de-la-Martinière. ■



JUMELAGE AVEC MELLE EN ALLEMAGNE

Fête des Géraniums, 13 & 14 mai

Une délégation de quatre élues s'est rendue à Melle en Allemagne pour la traditionnelle Fête des Géraniums. Ce déplacement a permis de rencontrer les autres comités avec lesquels la ville allemande est jumelée et de retrouver sur le marché des jeunes qui



ont été accueillis en stage au Lycée Desfontaines. De nouveaux contacts ont pu se créer pour de futurs projets entre nos deux pays.

SPORT & CULTURE

LE FORUM DES ASSOCIATIONS, LE RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE

SAMEDI 2 SEPTEMBRE DE 13H30 À 18H

C'est l'évènement qui permet de faire connaître la richesse du tissu associatif du territoire (sportif, culturel, social et humanitaire) en regroupant des associations sur un même lieu afin de présenter leur structure et leurs activités au public, et donne l'occasion aux familles melloises de pouvoir récupérer les « Pass'sport », « Pass'culture » et « Pass'séjours »

offerts par la ville de Melle aux jeunes du CP au Bac ou en apprentissage et résidant à Melle pour leur faciliter l'accès à la pratique des activités sportives et culturelles de leur choix.

Les pass'séjours s'étendent aux séjours de vacances avec nuitées proposés par le CSC de Melle, La Bêta-Pi, l'URFR et la Ligue de l'enseignement. ■



AVEC LE PASS' SÉJOUR, CARNETS DE VOYAGE...

Observer, sentir, ressentir l'environnement marin, c'est l'expérience qu'ont vécue 51 élèves des classes de CE1/CE2, CM1/CM2 et 3 élèves de l'UEE (Unité d'Enseignement Externalisé) en situation de handicap de l'école primaire du Pré Rousseau de Saint-Léger-de-la-Martinière partis en classe de découvertes du 13 au 17 mars sur la presqu'île de Quiberon dans le Morbihan. Chaque élève a tracé ses observations dans un récit de son voyage, rapporté des coquillages et surtout des souvenirs. Le projet a pu être réalisé avec l'aide de l'Association de Parents d'Élèves

de l'école de Saint-Léger et, pour chaque enfant de famille résidant à Melle, 30€ offerts par la municipalité grâce au Pass'Séjour. *Communiqué par Guillaume Mouzin, Directeur de l'école primaire du Pré Rousseau*



ARRIVÉE DU TOUR LE 16 JUILLET

La 22^e édition du Tour cycliste des Deux-Sèvres réunissant 20 équipes nationales et internationales se déroulera du 13 au 16 juillet 2023.

Le tour cycliste des Deux-Sèvres s'achèvera le 16 juillet avec l'étape

d'après-midi. Cette grande manifestation populaire est l'occasion d'assister à un évènement sportif d'envergure, puisque les coureurs inscrits sont les futurs professionnels appelés à disputer le tour de France dans les prochaines années.

Lezay > Melle, 100% en pays Mellois pour 150 km sur le territoire. Le parcours traversera les 5 communes déléguées, pour finir sur une boucle dans Melle intramuros réalisée 3 fois. En amont de cette course, nous accueillerons la 4^e manche du circuit Nouvelle-Aquitaine cadet en début

Podium, écran géant, nombreuses animations, restauration et buvette sur place, cet évènement fera rayonner une fois encore la ville de Melle au sein de notre département.

L'arrivée est prévue vers 17h devant le Centre Socio Culturel. ■



1.
Grapillez délicatement



2.
Goûtez avec curiosité



3.
Partagez avec d'autres !

LA VILLE & vous



ENVIRONNEMENT

LES JARDINS URBAINS COMESTIBLES

Pour la 3^e année consécutive, le pôle patrimoine végétal de la ville de Melle déploie des massifs intégrant des légumes, petits fruits et aromatiques ouverts à la collecte ou récolte citoyenne au même titre que les vergers communaux.

Des massifs, carrés aménagés, bacs fleuris intégrant des légumes comestibles et des plantes aromatiques sont déjà installés place Bujault, au kiosque, dans les carrés de la fontaine et en

cours de création dans les communes déléguées. Une initiative talentueuse qui rencontre un succès grandissant !

Le samedi 3 juin, dans le cadre des visites Nature et animations gratuites et à l'initiative de Fabien Briaud, agent Espaces verts, les curieux de la nature ont pu découvrir les incroyables comestibles, les associations légumes/fleurs et des légumes méconnus. Un moment de partage de connaissances toujours enrichissant ! ■



LA VILLE RÉPOND À VOS QUESTIONS

Pourquoi la mise en lumière des halles ?

Le projet initié de longue date a pour finalité de :

- requalifier le site des halles, cœur de la place Bujault et son marché hebdomadaire,
- participer au projet départemental de mise en lumière des Petites Cités de Caractères dans une démarche artistique et sobre.

Les installations effectuées autour des halles et le remplacement des candélabres ont permis de diviser par 3 la consommation énergétique et par 2 l'intensité lumineuse moyenne autour du site.

Création, sobriété et usages, c'est le sens de ce projet, inauguré le 31 mars.

ATTRACTIVITÉ

COWORKING À MELLE

Depuis son ouverture en janvier, une vingtaine de travailleurs des environs de Melle ou d'ailleurs est venue profiter de l'espace de coworking de l'îlot du Four situé au 1 square du Jeu des Rois. Cet espace est mis à disposition au tarif de 5€ la journée. Il est géré par La Bêta-Pi dans le cadre du tiers-lieu Le Bêta-Lab, en partenariat avec la ville de Melle. Vous souhaitez expérimenter ? Le principe est simple : réservez un espace à l'adresse contact@lebetalab.fr ou par téléphone au 05 49 07 97 61, ou encore en passant au tiers-lieu pendant les horaires d'ouverture, 5 rue du Bourgneuf, et hop, au boulot ! ■ Plus d'infos : lebetalab.fr





VIE CITOYENNE

RETOUR SUR LES RENCONTRES HABITANTS/ÉLUS

La commission Vie Citoyenne avec l'appui de la commission Action Sociale a mis en place des rencontres avec les habitants dans les quartiers et les communes déléguées pour recueillir leur parole, leurs remarques, questions, propositions, sur des sujets variés, pour améliorer la qualité du travail municipal.

En 2022, cinq rencontres ont été organisées sur notre commune. Le printemps 2023 permet de terminer le tour du territoire, avec un constat très positif de la part des habitants et des élus. Bien que fléchées sur un périmètre donné, les rencontres sont ouvertes à toutes et tous. Les échanges ont permis d'initier quelques projets, par exemple une réflexion collective autour de la place de La Martinière à Saint-Léger, ou l'équipement d'une table de pique-nique supplémentaire à Charzay de Mazières-sur-Béronne.

Dès la rentrée de septembre, les élus reviendront dans les quartiers et lieux-dits visités pour faire un point d'étape avec les habitants. ■



LES ASSEMBLÉES CITOYENNES DE MELLE

**UN OUTIL POUR LA PARTICIPATION
DES HABITANTS À LA MISE EN ŒUVRE
DES PROJETS DE LA COMMUNE**

HISTORIQUE DES ASSEMBLÉES CITOYENNES

- 2020 ▶ L'événement fédérateur devenu « Tous s'en Mêlent »
- 2021 ▶ La carte subjective « dite carte d'amour » de Melle
- 2022 ▶ Le schéma de déplacement et les trajets du quotidien
- 2023 ▶ Les économies d'énergie et l'étude globale de revitalisation

POURQUOI ENVOYER DES INVITATIONS PAR TIRAGE AU SORT ?

La municipalité veut sortir du cercle des habitués et encourager la présence de personnes d'horizons variés pour élargir sa vision et enrichir le débat.

UN LOGO RECONNAISSABLE

Un logo et un visuel reconnaissables qui vous invitent à venir partager vos idées !





VIE CITOYENNE

TOUS S'EN MÊLENT 3^e ÉDITION !

Notre 14 juillet « Tous s'en mêlent » vous accueille cette année à la Torserie de Mazières-sur-Béronne et au stade de Saint-Martin-lès-Melle pour une journée festive et de partage. Bénévoles, associations, élus et agents de la mairie se sont à nouveau retrouvés durant les derniers mois pour élaborer ensemble une nouvelle édition de notre événement fédérateur « Tous s'en Mêlent ».

Dans le cadre verdoyant et paisible de la Torserie de Mazières-sur-Béronne auront lieu plusieurs animations dès le matin avec les marcheurs, et l'après-midi plusieurs autres activités et des animations surprises « qu'avez-vous à dire »... Saint-Martin-lès-Melle sera le départ d'une randonnée cyclo le matin et accueillera toute la journée une Olympiade à destination des 13/18 ans et divers ateliers. Vous pourrez également vous détendre en « papouillant » les poneys et terminer par

une soirée festive avec des artistes, un flasmob, un feu d'artifice...

Restauration sur les sites à midi en musique avec des mini-concerts, pique-nique ou réservation de votre repas auprès des foyers ruraux, et en fin de journée à Saint-Martin, une offre de restauration est proposée tout au long de la soirée festive.

La V93 permet d'accéder aux deux sites en vélo et en toute sécurité, n'hésitez pas à sortir les deux roues ! ■



Présentée par l'association: Les Combattants de la Mémoire

-ENTRÉE GRATUITE-

Exposition du 22 au 25 Septembre

Salle Jacques Prévert Melle

Ouverture le 22 Septembre de 12h00 à 19h00

Du 23 au 25 Septembre de 10h00 à 19h00



Tel : 06 04 48 17 28

E-mail : lescombattantsdelamemoire@gmail.com

Facebook : Les Combattants de la Mémoire




TOURISME ET PATRIMOINE

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : LA RÉSISTANCE & LE MAQUIS MELLOIS

LES 16 ET 17 SEPTEMBRE

À l'occasion des journées du patrimoine, la ville de Melle proposera différents moments autour de la résistance en pays Mellois :

› **Une exposition « Femmes dans la résistance en Deux-Sèvres »** du 15 septembre au 21 octobre à la médiathèque.

› **Deux balades à vélo** proposées par la médiathèque, animées par Nadine Perrigaud-Gallas et Michel Pineau, à la découverte de lieux emblématiques de la Résistance Melloise et évocation de temps forts de l'époque.



De Paizay-le-Tort à Melle le matin, du Château de Chaillé au centre-ville de Melle l'après-midi. (Sur inscriptions à la médiathèque).

› **Une visite décalée** par la compagnie MastoCK.

VENDREDI 22 SEPTEMBRE
**CEREMONIE COMMEMORATIVE
de la bataille de Melle**

Installée devant l'Office de tourisme (anciennement Maison du Pays Mellois) à l'initiative du Conservatoire de la Résistance et de la déportation des Deux-Sèvres et des régions limitrophes, association d'anciens résistants et déportés, la stèle de la Résistance a été récemment déposée pour être remise en état et sera réinstallée



à côté du monument aux morts, couplée à un pupitre d'interprétation réalisé par le Centre Régional « Résistance & Liberté » de Thouars.

À cette occasion, une cérémonie se déroulera le vendredi 22 septembre à 10h, qui commémorera la bataille de Melle et sa libération* et regroupera de nombreux scolaires (écoles, collège, lycées).

› **Une exposition sera proposée par l'association les Combattants de la Mémoire**, du vendredi 22 septembre au lundi 25 septembre, avec un accès privilégié pour les scolaires le lundi 25 sur le Maquis Mellois. (Cf. Affiche ci-contre) ■

* cf Vivre à Melle n°119 Automne 2022 p.20





CULTURE

UN NOUVEL ÉTÉ CULTUREL

Les programmations estivales des associations et de la commune s'agencent, comme tous les ans, pour vous proposer des spectacles et animations, majoritairement gratuits tout au long de l'été.

La Ville continue d'une part à accompagner et conforter l'action des associations en les soutenant financièrement et matériellement et d'autre part à offrir aux Mellois et aux Melloises une programmation estivale dense, complète et qui investit différents lieux de notre commune. Ainsi la programmation municipale vise cette année encore à animer l'été et à proposer des rendez-vous à tous les habitants

et touristes, à travers un « Tous s'en Mêlent » itinérant, des concerts de musique classique ou des apéro-concerts à Paizay-le-Tort et à Mazières-sur-Béronne ; en suivant la Caravane des Clowns sillonnant nos communes ; sur le marché du vendredi pour encourager commerçants et clients à jouer les prolongations. ■

Plus d'infos dans le Melle estival - disponible à l'Office de Tourisme ou à télécharger sur mairie-melle.fr



LA CARAVANE DES CLOWNS DIMANCHE 25 JUIN

- Spectacles Cabarets**
tout au long de l'après-midi et final inédit !
- 14h à Saint-Martin-lès-Melle**
Vallée de l'Argentière, à côté des jeux pour enfants, côté école et lavoir
- 15h Mazières-sur-Béronne**
La Torserie
- 16h Paizay-le-Tort**
Lavoir du champ de la balade (près de l'église)
- 17h St-Léger de la Martinière**
Espace vert Salle des Fêtes
- 18h30 Melle St-Savinien et Espace Goirand**



LA NUIT DE SAINT-HILAIRE SAMEDI 26 AOÛT

- Le rendez-vous incontournable de l'été**
Pour cette 8^e édition sur ce site roman unique classé au Patrimoine de l'UNESCO sur le Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, la ville de Melle et la Coopération Culturelle En Mellois vous proposent un nouveau rendez-vous avec des talents locaux, des artistes et des techniciens chevronnés pour une programmation commune et un final époustouflant !
- À l'Église Saint-Hilaire**
- 17h30 MADRIGAL FESTIN,**
Cie Des Xylophages : Quand une violoncelliste rencontre une chanteuse lyrique...
- Au Clos Marie**
- 19h JEFF ZIMA (Solo) :** Le plus étonnant guitariste de Blues installé sur le vieux continent.
- 20h30 AZULENCA SILBIDO DEL DESIERTO :** Flamenco revisité.
- 21h45 AQUAMOUR :** Spectacle féérique inédit autour de l'eau et de l'amour.
- 22h45 GROOVE FACTORY :** Les musiques traditionnelles au service de la danse.

Possibilité de restauration sur place.



- LES APÉROS-CONCERTS**
- MARDI 18 JUILLET**
19h au hangar communal de Paizay-le-Tort
- VENDREDI 11 AOÛT**
19h au parc de la mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière

INFOS COMMUNAUTAIRES

LE TOURISME, UNE VALEUR ÉCONOMIQUE INCONTESTABLE POUR LE TERRITOIRE

L'Office de Tourisme est devenu un Etablissement Public Industriel et Commercial.



Dans le cadre du projet de développement de territoire de la communauté de communes et

afin d'assurer la réalisation des objectifs dans le domaine touristique, l'établissement public industriel et commercial « Tourisme Mellois en Poitou » se voit confier la responsabilité d'assurer :

› **L'accueil et l'information des touristes ainsi que la promotion touristique du territoire communautaire** ce qui inclut la tenue d'un accueil permanent à Melle du lundi au samedi et des accueils hors les murs durant la période es-

tivale mais aussi l'édition d'un magazine de territoire ou la coordination de l'édition des guides des animations estivales ;

› **L'animation du réseau des prestataires touristiques locaux et la coordination des interventions** des divers partenaires du développement touristique communautaire. A ce titre, l'office de tourisme propose un accompagnement des hébergeurs volontaires situés le long de la véloroute 43 passant par Melle, pour obtenir la reconnaissance Accueil Vélo ;

› **La commercialisation des prestations de services touristiques** ce qui inclut un service de billetterie au profit des associations organisatrices de festivals ou de manifestations ;

› **la gestion de la collecte de la taxe de séjour communautaire.**



L'Office de Tourisme voit ses liens ainsi renforcés avec la Communauté de Communes, devenant acteur en prospection et en propositions, ouvert au monde économique. L'EPIC « Tourisme Mellois en Poitou » emploie six personnes. Il est dirigé par Willy Aubineau. ■

Plus d'infos : decouvertes.paysmellois.org
Tél : 05 49 29 15 10



TOUT L'ÉTÉ

Animations au marché du vendredi

VENDREDI 14 JUILLET

Tous s'en mêlent

DIMANCHE 16 JUILLET

Arrivée du Tour cyclisme 79

MARDI 18 JUILLET | 19H

Apéro-concert

📍 Hangar communal de Paizay-le-Tort

JEUDI 27 JUILLET DÈS 18H

Clôture du Chantier international

📍 La Torserie, Mazières

MARDI 1^{er} AOÛT

Marché fermier

VENDREDI 11 AOÛT | 19H

Apéro-concert

📍 Parc de la mairie de Saint-Léger-de-la-Martinière

SAMEDI 19 AOÛT | 21H30

Tous au ciné en plein air

📍 Parc de la Garenne

DIMANCHE 27 AOÛT

Brocante ASPAM

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

15H30 À 17H30

Portes ouvertes au Metallum

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

13H30 À 18H

Forum des associations

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

Journée de sensibilisation de la population aux risques routiers et au travail des sapeurs-pompiers



Une journée articulée autour d'une dizaine d'ateliers animés par différents acteurs : addictologie, voiture tourneau, exercices avec accidents de véhicules...

📍 Place Bajault et autour du Kiosque

VENDREDI 22 SEPTEMBRE

Cérémonie et exposition autour de la résistance

📍 Place Aristide Briand

📍 Salle J.Prévert

PASS' CULTURE, PASS'SÉJOUR, PASS' PATRIMOINE 2023-2024

Les pass sont offerts à tous les scolaires à partir du CP, les lycéens et apprentis préparant un diplôme équivalent ou infra bac, résidant à Melle. Ils leur permettent d'accéder aux multiples activités proposées dans la ville de Melle



tout au long de l'année.

Ils sont à récupérer pendant le forum des associations ou auprès du service Développement Local et Education Populaire de la mairie : dlp@ville-melle.fr, 05 49 27 56 96.

LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



COUP DE CŒUR LITTÉRATURE

Musée de Christophe Chabouté
Une visite inattendue du Musée d'Orsay pleine de poésie, de fantaisie et d'émotions, qui interroge notre rapport à l'art et

aux œuvres. « L'art n'est pas seulement essentiel, il est juste indispensable ». Éditions Glénat, Collection Vents d'Ouest.



COUP DE CŒUR JEUNESSE

Je n'ai pas trahi de Frédéric Couderc.
Ce roman pour ados a pour toile de fond la Corse. Un règlement de compte en plein jour à Ajaccio va conduire une jeune fille à découvrir le passé de sa grand-mère

et l'histoire de l'île pendant la Seconde Guerre mondiale.



Retrouvez tout l'agenda de l'été en détail dans votre « Melle estivale » !

melle
estivale

Infos pratiques



CAMPING-CAR PARK

Ouvert aux camping-cars et caravanes toute l'année sans réservation au camping de Melle.

! 1 €/nuît (paiement par carte)



DON DU SANG

Jeudi 17 août: Melle, Salle Jacques Prévert, Collecte sur RDV

au 0800 744 100

ou sur mon-rdv-dondesang.efs.sainte.fr



LES MAIRIES SONT OUVERTES AUX HORAIRES SUIVANTS

LUNDI Saint-Léger* 9h-12h

Mazières* 14h-17h

Melle 14h-17h

MARDI Melle 9h-12h

Saint-Martin* 10h-12h

MERCREDI Melle 9h-12h

Melle 13h30-17h

Paizay-le-Tort* 14h-17h

JEUDI Saint-Léger* 9h-12h

Melle 14h-17h

VENDREDI Melle 9h-12h

Melle 14h-17h

Saint-Martin* 15h-17h

SAMEDI Melle 9h30-12h



* Fermeture des mairies déléguées du 17/07 au 1^{er}/09

MAJORITÉ MUNICIPALE CINQ COMM'UNE

Les élus 5 comm'Une ont fait le choix d'accueillir, du 24 et 26 mars, le Forum de l'eau. Bien que les délais soient contraints, nous avons longuement mûri cette décision et l'opposition - amnésique - en a été informée au conseil municipal du 1^{er} mars (cf. PV) sans que cela n'ait suscité question ni remarque à l'époque.

Nous avons fait ce choix parce qu'il nous semblait indispensable de partager des connaissances et des données de fonds en ouvrant une tribune à des scientifiques et des chercheurs trop souvent inaudibles. Nous voulions aussi saisir la dimension mondiale de ces enjeux grâce aux militants internationaux présents. Ayant associé la Préfecture en amont, nous avons tous été surpris de cette sur-militarisation qui a éprouvée nombre d'entre nous.

Nous avons cependant prouvé qu'il était possible de s'écouter et de discuter et les médias nationaux relaient depuis nombre d'études et de doutes sur la pertinence de cette solution.

Il faut aujourd'hui un moratoire sur ces constructions de méga-bassines, non pour attendre, mais pour construire un autre système agricole : engageons ces millions pour aider les agriculteurs à sortir de modèles qui correspondent au siècle passé, pour que leur travail soit bénéfique à la terre comme aux humains face aux contraintes climatiques du XXI^e siècle.

Johnny Bertrand, Lina Billard, David Braud, Pascal Brunet, Anne Girault, Christophe Chauvet, Béatrice Courtin, Liliane Coutineau, Héléne Dallaud, Bertrand Devineau, Elsa Diaz, Josette Poisseau, Floriane Gicquiaud, Sylvain Gréffault, Sarah Klingler, Christophe Labrousse, Kévin Legette, Christian Lussieu, Fabienne Mangry, Pierre Ouvrard, François Pothier, Sylvain Puteaux, Mélanie Bernard-Rivière, Françoise Servant, Jeff Simioni, Cathy Sutra, Jérôme Texier.

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition.

Les textes sont publiés tels que transmis par les différentes listes.

ENSEMBLE MELLE SE RENOUVELLE

Bonjour à toutes et à tous

Avec un délai imparti très court, un nombre de caractères restreints, il nous est difficile de développer nos propos dans le bulletin de Melle.

Le constat à mi-mandat est :

- Pas de concertation avec les élu(e)s de la minorité
- Pas de communication avec les citoyens, les commerçants, les associations avec des prises de décisions où les habitants sont pourtant les premiers concernés
- De l'agressivité et du non respect vis à vis des membres élu(e)s de l'opposition

A l'heure où l'on demande à chaque citoyen de faire attention à leur budget, la ville de Melle dépense des sommes inconsidérées en bureaux d'études, pour quel résultat ?

La municipalité en place se pose-t-elle la question de savoir ce qui est prioritaire pour les citoyens de Melle ? Nous vous souhaitons à toutes et à tous un très bel été.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vesten, Céline Fachin,
Jean-Christophe Pénigaud

S'UNIR POUR RÉUSSIR

Un premier magistrat qui ne se projette pas dans l'avenir c'est extrêmement triste et surtout disqualifie notre collectivité pour les années à venir.

Pas d'investissement dans les énergies renouvelables c'est extrêmement dommageable pour notre petite cité. On aurait pu imaginer un réseau chaleur alimenté par une chaudière à copeaux de bois pour minimaliser les factures d'énergie.

Eh bien non rien de tout cela.

Par contre nous constatons, nous élus de l'opposition que les factures d'énergie explosent.

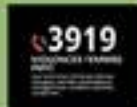
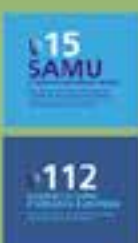
C'est une des raisons pour lesquelles nous nous sommes abstenus lors du vote du budget 2023.

Qu'en est-il du quartier du MENOC ?

Je n'entrevois pas un bel avenir pour notre collectivité.

La liste "s'unir pour réussir"

Claude Lacotte, Veronique Elard



POUR EN SAVOIR PLUS
gouvernement.fr/reqs



MARCHÉ
LE VENDREDI
de 8h à 13h

Animations musicales
tous les vendredis de l'été
et espace pique-nique.

PETIT MARCHÉ LE MARDI
de 8h à 12h

Place Bujault





UNE HISTOIRE AUX MELLOIS PAR DES MELLOIS

LA TOURTIÈRE À LA JEANNE, PLAT TRADITIONNEL DU 14 JUILLET EN PAYS MELLOIS

Cuisinée de fiction et de vérité par **Jeanne, Emile et Nadine.**

La météo est clémente en ce 12 juillet 1889. La famille Bonneau peut s'octroyer quelques heures de repos bien mérité et profiter des fêtes de ce 14 juillet qui promettent d'être exceptionnelles, en cette année du centenaire, le conseil municipal ayant voté fin mai une somme de 200 francs pour préparer comme il se doit, banquet et fête populaire. On peut lire dans les colonnes de la Gazette des Deux-Sèvres⁽¹⁾ : « M. le maire de Mazières et sa municipalité ne veulent pas se laisser distancer par leurs voisins de Saint-Romans, et des souscriptions volontaires viendront compléter le vote du crédit consenti par le Conseil municipal : le succès de la fête se trouve donc dès maintenant assuré. » Premier adjoint, Emile Bonneau s'était senti quelque peu obligé de verser son obole dans le pot municipal pour participer à l'effort collectif !

Tôt, ce vendredi matin, Jeanne partant avec sa berouette* vers le lavoir de Chantemerle, avait huché* à son Emile de commencer la chauffe du four. Il fallait bien deux jours pour le monter à bonne température et que sa fameuse « tourtière à la Jeanne » soit comme à son habitude, la meilleure de toutes !

Quand on lui demandait sa recette, elle répondait toujours la même chose : « **Y fais chure dos petotes à la piace, y les épiuche, y les cope en rindelles, y les passe à la péle avec dos égnins, un p'tit de sâ et un p'tit de poivre. Y fais chure mon lapin copé en morciâs pi y le désousse. Y fais chure dos us que y'écale et ch'y cope en deux. Pi, y fais r'venir un égnin. Apré, y fais ma pâte, une pâte brisaie comme la fasait Nené Norine que y étale dans ma tourtière en laissant bin dépasser daus grands r'bôrds. Pi, y a pu qu'à mette dedans, en commouinçant peur les pe-**

totes, un p'tit de persèil dessus, le lapin, l'égnin, les us avant qu'y o feurme avec une seconde pâte. Faut bin o feurmer avant de beurdeurer de jhaune d'u. Pi, y'o doune à Emile ch'o enfourne. A li de fére bin attentiu à ce qu'o vrale pas et qu'o seyisse che !!* »

Au matin du 14 juillet, Emile enfourne pain, tourtière, rôti, gâteau sec, tarte au fromage. Tout doit être cuit pour midi ! Alors que la comtoise attaque la série des 12 coups, Jeanne enveloppe les différents plats dans de grands torchons marqués à ses initiales « JB ».

Au Petit-Beauvais ont été dressées de grandes tentes. Selon la Gazette des Deux-Sèvres,⁽²⁾ la population tout entière s'y était réunie et avait festoyé jusqu'à une heure avancée de la soirée. Aussi nombreuse soit-elle, pas moyen de concurrencer Saint-Romans qui s'était surpassé avec un banquet de 500 couverts tandis qu'à Saint-Martin, la grande salle de la maison d'école était comble et comptait environ 200 couverts ! Pas de quoi entamer la bonne humeur de Jeanne. Léopold Goirand, le député en personne, lui a fait grand compliment de sa tourtière ! « Rien à voir, a-t-il dit, avec la tourtière au moineau de mon arrière-grand-mère ». Les hochements de tête et les petits sourires en coin autour de la table semblaient s'accorder sur le fait que la tourtière au moineau est réservée aux pauvres gens, pas aux députés ! En tout cas, si de nos jours, on ne mange plus de moineaux, peut-être plus trop de lapin non plus d'ailleurs, à Mazières, on fait toujours la fête pour le 14 juillet ! »



*Berouette : brouette - Hucher : crier
⁽¹⁾ Gazette des Deux-Sèvres du 2 juin 1889
⁽²⁾ Gazette des Deux-Sèvres du 21 juillet 1889

Vous avez une histoire à raconter ? Un témoignage ? Un lieu ou une personnalité à présenter ? Partagez-la avec tous : Mairie de Melle, Service Développement local et Éducation Populaire
 Vivre à Melle - Quartier Mairie 79500 Melle - i.rougeaux@ville-melle.fr